

Bulletin d'Information

de

“ La Famille Ort(h)lieb “

Association régie par la loi du 19 Avril 1908

Siège Social: 26, rue du Languedoc F-67100 STRASBOURG

Tél.: (0033) 03 88 39 06 73



Benjamin Jean Ortlieb

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Maxence ORTHLIEB
Vice-Président : Frederick Louis ORTHLIEB
Secrétaire : Claude ORTLIEB
Trésorier : Paul ORTLIEB

Rédaction : Caroline ORTLIEB-BALD
Sans fonction : Catherine BACHSCHMID-ORTLIEB
Sans fonction : Eugène ORTLIEB

N°12

Prix de vente public 4 Euros / 4 US \$

Janvier 2005

“ La Famille Ort(h)lieb “

Extraits des Statuts de l'Association

2.1. L'Association a pour but de créer un lien entre les personnes partageant le patronyme Ort(h)lieb; de regrouper des informations historiques ou généalogiques disponibles sur ce patronyme; d'imaginer et de mettre en oeuvre des actions de service et d'entraide entre ses membres.

2.4. L'Association s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

4.1. L'Association réunit des membres disposés à prendre part aux objectifs de l'Association ou à les encourager d'une quelconque manière.

4.2. L'Association se compose de trois catégories de membres : les Membres d'honneur, les Membres de plein droit et les Membres associés.

4.3. Sont Membres d'honneur, sur proposition du Conseil d'Administration, les personnes qui, ayant rendu des services signalés à l'Association, acceptent de faire partie de l'Association.

4.4. Sont Membres de plein droit les personnes dont le patronyme à la naissance (nom de famille), est ORTLIEB ou ORTHLIEB.

4.5. Sont Membres associés les conjoints des personnes dont le patronyme à la naissance est ORTLIEB ou ORTHLIEB, ainsi que leurs enfants.

4.6. Les candidats désirant devenir membres de l'Association, postuleront auprès du secrétaire de l'Association, en indiquant leur lien avec la famille Ort(h)lieb. Le secrétaire présentera les demandes au Conseil d'Administration qui aura seul autorité pour approuver ou refuser les candidatures.

5.1. La qualité de membre s'acquiert par l'adhésion volontaire et l'acquiescement d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration et ratifié par l'Assemblée Générale.

7.1. L'Association est administrée par un Conseil d'Administration.

7.2. Les membres de l'Association se réuniront en Assemblée Générale convoquée par le Conseil d'Administration.

8.1. L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association, à quelque titre qu'ils soient affiliés.

8.2. Une Assemblée Générale aura lieu tous les deux ans. Elle se tiendra, si possible, dans une région différente du monde où un groupe de membres de l'Association réside et est disposé à l'organiser.

10.1. Chaque Membre de plein droit aura deux votes. Chaque Membre associé aura un vote. Les Membres d'honneur n'ont pas de droit de vote. Aucune catégorie de membres n'aura pouvoir de veto.

10.2. Tous les membres à jour de leur cotisation participent au vote.

10.3. Le vote par procuration est admis. Chaque membre de l'Assemblée plénière ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

10.5. Les décisions sont prises à la simple majorité des votes exprimés. En cas de partage des votes celui du Président de l'Association sera décisif.

16.1. A la création de l'Association, les cotisations sont fixées d'après le barème suivant:

16.1.1. Membre d'honneur : Dispensé de cotisation

16.1.2. Membre de plein droit : 20 Euros par an (ou 22,- \$ US).

16.1.3. Membre associé : 10 Euros par an (ou 11,- \$ US).

16.2. Les cotisations sont dues le 1er Janvier et donnent le droit d'être membre pour l'année calendaire. Tout membre rejoignant l'Association en cours d'année payera l'équivalent d'un quart de cotisation par trimestre entier restant jusqu'au 31 Décembre et sera alors tenu de payer par la suite, le 1er Janvier, le montant total de la cotisation pour l'année suivante.

Aucun remboursement de cotisation ne pourra être effectué

17.1. Les ressources de l'Association se composent:

17.1.1. des cotisations des membres,

17.1.2. des dons que l'Association pourrait recevoir,

17.1.3. des ressources de toute nature décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre des présents Statuts, en particulier, l'Association pourra vendre ses publications, livres, etc., afin de financer ses activités.

Chers Ortlieb, Orthlieb, Membres et Associé(e)s,



Tout d'abord, même s'il est un peu tard pour le faire... je tiens à vous souhaiter, à chacun et à vos familles, une Bonne Année 2005 pleine de Santé, d'Amour et de Succès professionnels.

Notre Association est confrontée à un problème sérieux: la réduction de ses adhérents conjuguée avec l'apparente (mais quasi-totale) passivité de ses Membres.

Il est clair que c'est là un problème commun à de nombreuses associations qui vivent des cycles où l'enthousiasme de quelques-uns motive les initiatives. Ces initiatives ne sont pas assez accompagnées, conduisant à la perte d'intérêt pour l'Association jusqu'à ce que de nouvelles énergies relancent de nouvelles propositions. De tels cycles sont inéluctables dans notre société où chacun doit mener son propre combat avec ses obligations et tracas quotidiens, qu'ils soient familiaux ou professionnels. Il serait prétentieux de penser y trouver une solution durable et probablement sage d'accepter le fait.

Le fondement de notre Association est simple et modeste: fournir un repère à tous ceux dont le patronyme est Ort(h)lieb. Concrètement, cela revient à mettre "en réseau" (terme très à la mode!) ces personnes à des fins de curiosité généalogique mais aussi à toutes autres fins que rechercheraient aux moins deux de ses Membres.

Pour se mettre en réseau, l'initiative du petit annuaire de l'Association, présentée par feu Philippe et Claude, constitua la première pierre de l'édifice. Le Bulletin de l'Association, régulièrement élaboré par Caroline et Claude, en est le ciment... et nos réunions périodiques à l'occasion des assemblées générales en sont les fenêtres qui s'ouvrent sur les autres membres.

L'édifice a le bénéfice d'exister. Ses bases sont fragiles et pour se maintenir, il a besoin de votre modeste support. Votre adhésion est essentielle, ne serait-ce que pour l'entretenir sinon pour l'agrandir. Le Bulletin a besoin de vos contributions pour resserrer les liens; ces contributions peuvent prendre la forme d'un appel téléphonique ou de quelques lignes et/ou photos retraçant un événement familial, qui peuvent être adressés à l'un des membres du Bureau. Le Bulletin a aussi besoin de la contribution financière apportée par votre adhésion. Par delà l'investissement éditorial de Caroline, reproduire ce petit Bulletin a un petit coût que les fonds de l'Association ne pourront continuer à supporter sans votre cotisation.

Se mettre en réseau, c'est aussi se rencontrer. Une nouvelle occasion se présente à nous: la prochaine Assemblée Générale. En accord avec notre Vice-Président américain, Fred, le Bureau a décidé que cette Assemblée aurait lieu pendant le week-end de l'Ascension. Le lieu est encore à fixer. J'aurais aimé pouvoir faire connaître à nos membres (qui résident -pour la plupart- en Alsace) le coin de France où quelques autres membres se sont établis: la Chartreuse, en Isère. Malheureusement, l'éloignement de l'Alsace et les coûts logistiques (transport, hébergement) qu'implique un tel choix sont probablement des facteurs décisifs sinon négatifs. L'alternative pourrait donc être une nouvelle assemblée en Alsace si tant est que cela puisse garantir un quorum pas seulement statutaire mais aussi familial ("si personne ne fait l'effort de venir, pourquoi devrais-je moi-même me déplacer ?").

Peut-être est-il temps que vous donniez votre opinion? Alsace ou Chartreuse ? Si vous acceptez de venir jusqu'en Isère, je peux vous assurer que les coûts sur place seront aussi "serrés" que raisonnables. Vous trouverez dans ce Bulletin un fiche de pré-inscription pour l'Assemblée. En nous le renvoyant, nous pourrons finalement décider du lieu de réunion de l'Assemblée.

A bientôt,

Maxence Orthlieb



Voici quelques objets Ort(h)lieb

Ouvre-bouteilles



Sacs et casquette





Les documents de cette époque, émanant entre autres de la municipalité cantonale et du préfet, parlent d'une école dirigée avec beaucoup d'intelligence par un directeur connu pour son « zèle, ses soins et sa moralité » et louent son patriotisme et son influence positive sur la jeunesse. Il ne reçut pourtant jamais la moindre subvention.

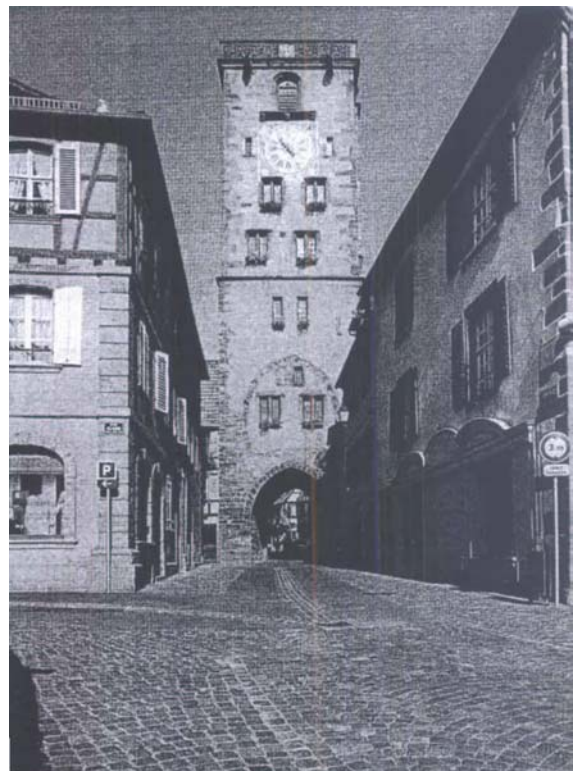
Le succès ne tarda pas à couronner les efforts de Benjamin. Le nombre de ses élèves augmenta rapidement et lors de sa retraite en 1835, il put se vanter d'avoir instruit plus de 6000 jeunes gens.

L'autre grand mérite de notre illustre cousin fut de se battre pour empêcher la démolition de la Tour des Bouchers en 1804.

La tour des Bouchers fut élevée vers la fin du 13^{ème} siècle lorsque Ribeauvillé accéda au rang de ville et s'entoura alors de murs imposants. La communication vers l'extérieur se fit par 4 portes fortifiées insérées dans les remparts. La tour doit son nom tout simplement à l'activité qui régnait autrefois à ses pieds. Selon les circonstances et les époques, la tour des Bouchers eut plusieurs usages : porte fortifiée, prison, tour de guet et également beffroi.

Au début du 19^{ème} siècle, à la suite d'un violent incendie dans le quartier, les gerbes d'étincelles ne tardèrent pas à enflammer le toit de la tour qui fut détruit en moins d'une heure sous le regard impuissant des pompiers. Le feu avait malmené l'édifice au point que sa démolition fut envisagée. La question fit l'objet d'une prise de position fortement débattue aussi bien parmi la population qu'au sein du Conseil municipal

Les partisans de la démolition, dont le maire, présentaient la tour comme un obstacle à la circulation, la population de



la ville étant passée de 4307 à 7858 habitants entre 1794 et 1846.

Avec détermination, les défenseurs de la tour, Benjamin Ortlieb en tête, relevaient le caractère historique de la construction et l'image de la ville qui ne pouvait être dissociée de la tour. Le maire fut tout d'abord soutenu par le préfet. En avril 1803 deux tours, la « Storchenturm » -tour des cigognes- et la « Stumpfenturm », furent détruites.

L'état de délabrement de la tour des Bouchers commença à susciter de sourdes protestations. Benjamin Ortlieb, après avoir essayé plusieurs échecs sut finalement faire basculer la décision en apportant les arguments suivants :

- La disparition de la tour n'élargira pas la Grand'Rue, car toutes les maisons limitrophes sont situées dans l'alignement de la tour,
- Sa démolition entraînerait des dépenses excessives pour la construction de nouveaux bâtiments destinés à accueillir l'horloge et les cloches,
- La construction de la tour au centre de la cité répond à un choix raisonnable puisqu'en cas d'incendie, la sonnerie du tocsin permet très rapidement d'appeler les habitants à l'aide,
- Autrefois les fonctions de tour de guet permettaient de déceler les incendies jusqu'à trois lieues de distance,
- Une tour au milieu de la ville est indispensable, surtout parce que son tocsin est également entendu dans toutes les communes environnantes.

Le nouveau maire reprenant les arguments de Benjamin demanda au préfet de revenir sur sa décision. Ce dernier, irrité par cette affaire qui semblait ne plus finir, décida de s'enfermer dans un mutisme complet. Laissant ainsi au maire le soin de décider de l'avenir de la tour des Bouchers.

Sources :

- Jean-Louis Kleindienst, Les familles Ortlieb, Zellenberg 1998, p. 18-19.
- R. Faller, L'enseignement secondaire et primaire supérieur de garçons à Ribeaupillé 1796-1878, dans IXème Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Ribeaupillé, 1939, p. 27-30.
- Jean-Louis Christ, La Tour des Bouchers ou l'histoire d'une fracture, dans Revue historique de Ribeaupillé et environs, t. 9 (1995), p. 17-25.

Gilles Ortlieb, poète et traducteur



Gilles Ortlieb est né le 20 mai 1953 à Ksar-Es-Souk (aujourd'hui rebaptisé Er-Rachidia), au Maroc. “Rentré” en France dans les années soixante, il fait sa scolarité au pensionnat du lycée Michelet, à Vanves, puis des études de Lettres classiques à la Sorbonne avant d'obliquer vers l'étude du grec moderne à l'Institut des langues orientales. Il vit de travaux divers (marionnettiste, gardien de nuit, traducteur indépendant, enseignant, etc...) avant et après son service

militaire en Allemagne puis il entreprend de nombreux voyages vers la Grèce et en Méditerranée. Ses premiers textes sont publiés dans la Nouvelle Revue Française en 1977. Entré dans les services de traduction de l'Union Européenne en 1986, il vit depuis lors à Luxembourg, sans désespérer tout à fait d'arriver à s'en échapper un jour. Poète et merveilleux prosateur, il collabore à de nombreuses revues (L'Animal, Légendes, La Nouvelle Revue Française, Théodore Balmoral...). Il est aussi traducteur de Constantin Cavafy, de Frank Wedekind, de Georges Séféris et de Mikhaïl Mitsakis. On écrit de lui : « Avec Gilles Ortlieb, la poésie pourrait bien devenir populaire. Cet arpenteur des territoires et des livres sait trouver les accords qui rendent un peu plus habitable notre monde ».

Sur le chemin de Charleville-Mézières, ville si proche et si lointaine, par le réseau ferré, depuis Longwy-Bas et la frontière : il y faut une bonne demi-heure d'attente que l'on use, faute de mieux, dans les rues avoisinantes à longer un funérarium aussi fleuri qu'un village Suisse à la belle saison, à croiser le regard d'un chien affalé, truffe contre le carrelage, derrière la vitrine d'un café désenchanté, à s'interroger sur les obscures raisons qui ont pu persuader un cuisinier thaïlandais de lier, ouvrant ici boutique, son sort à celui des Longuyonnais -avant de songer à revenir vers la gare, dans l'odeur acidulée des fumées droites et irisées aperçues ici et là, au-dessus des toits. Puis, le train étant annoncé avec un retard probable de plusieurs minutes, retourner voir la plaque posée en évidence près du hall d'entrée, s'assurer que l'altitude de l'endroit (218 mètres et demi, chiffre arrondi) n'a pas varié, et observer la poignée de passagers postés, dans une parfaite ordonnance, le long du quai :

l'appelé du contingent, le vieil homme à ses côtés, les parents flanqués de leurs trois fillettes en anorak céladon et ce couple isolé, dont les menues attentions disent assez qu'ils ne monteront pas ensemble dans ce train que personne n'entend approcher sinon peut-être, immobile sous l'horloge Brillié, la femme noire aux tresses luisantes, vêtue d'une robe de tissu crépon aux couleurs de Pschitt orange et Pschitt citron.

Extrait de *Place au cirque* Aux éditions Gallimard, 2002

Essayer de faire tenir debout une construction dont rien alentour ni personne n'exigent la présence. Pour soi-même, tâcher de se frayer un chemin dans le spectacle, les complications et la tyrannie parfois très exercée du monde. Pour cela, opposer une inertie de rocher à l'insistance de la vague ou se montrer, au contraire, aussi obstiné que la vague contre l'inertie du dehors ? L'un et l'autre, sans doute, avant d'en conclure que notre position est, au bout du compte, à peine plus assurée que celle d'un bigorneau calé – par quel miracle et pour combien de temps ? – dans une anfractuosit   où clapotent les marées.

Extrait de *Carnets de ronde*, Le temps qu'il fait, 2004, p. 27

Mathieu Ortlieb, cin  aste

Apr  s l'  crivain, le cin  aste : Mathieu Ortlieb, le petit-fils de Micheline, notre cousine de Saint-Paul l  s Dax, est un jeune r  alisateur tr  s prometteur. Il a r  alis  , entre-autres, plusieurs films pour la t  l  vision, dont « D  collage imm  diat », qui est pass   au mois de septembre sur FR3 dans l'  mission Strip-tease (pour ceux qui ne connaissent pas cette   mission, personne ne s'y met    nu).

On a pu lire dans T  l  rama : « D  collage imm  diat est un pur produit Strip-Tease, insolite, biscornu, un morceau d'excentricit   « authentique » arrach  e    la norme « artificielle » qu'on nous sert habituellement    la t  l  vision ».

Ou encore    propos de « Docteur Lulu » : « Mathieu Ortlieb trouve une vraie situation avec un semi-SDF qui se prend pour un m  decin, et o   il y a une relation triangulaire entre le vrai SDF, le faux m  decin et le vrai m  decin. Il me semble que j'en apprends plus sur la situation des SDF: j'ai en m  me temps l'exclusion, la tendresse, l'alcoolisme, la bagarre et m  me les probl  mes de sant  . Et tout cas, sous forme d'un film qui se voit comme une fiction et non pas comme une suite d'interviews    la queue leu leu ». Bravo Mathieu !

Et pourquoi pas un jour un documentaire sur la famille Ort(h)lieb ? 

Les Ortlieb et la bière: suite et fin d'une longue histoire...

Dans le bulletin n°3 de juillet 2000, Claude a évoqué l'histoire de la brasserie Ortlieb fondée en 1869 à Philadelphie (U.S.A.) par Trupert Ortlieb. Nous vous avons aussi signalé, en dernière minute dans le numéro précédent, le décès de Henry Ortlieb, descendant du fondateur de cette brasserie. Henry, alors âgé de 56 ans, est décédé le 4 juillet 2004 alors qu'il pêchait au gros au large du Costa Rica. Sa femme dit de lui qu'il était un homme plein d'énergie, plein d'idées, et qu'il « avait la bière dans le sang » (Honni soit qui mal y pense). Après une carrière d'agent et de promoteur immobilier à Ocean City dans le New-Jersey, il avait concrétisé le projet de faire renaître la bière qui portait son nom.

En effet, la brasserie Ortlieb avait été vendue en 1981 et fermée peu de temps après. En 1997, Henry a investi 6 millions de dollars dans une micro-brasserie destinée à faire revivre le nom Ortlieb sur des bouteilles de bière, et ce, dans les locaux où se trouvaient l'atelier d'embouteillage de l'ancienne brasserie familiale.

Malheureusement, il n'eut pas plus de succès que ses prédécesseurs. Sa micro-brasserie située dans une friche industrielle en banlieue de Philadelphie ne réussit jamais, malgré un équipement haut de gamme, à attirer suffisamment de clients pour assurer sa rentabilité.

Aussi Henry dut-il se résoudre, en juin 2000, à se placer sous la protection de la loi pour réorganiser son affaire asphyxiée par un endettement beaucoup trop important. Les négociations avec les créanciers n'ayant pas abouti, ce fut la fin de l'aventure et les locaux de brasserie furent livrés aux démolisseurs en 2002.

Inépuisable, Henry Ortlieb repartit à l'assaut avec le « Ortlieb's Brewery & Grill » en 2002, issu de la reprise du « Sunnybrook Ballroom » qui avait connu son heure de gloire au milieu du siècle dernier avec des concerts réguliers des orchestres de Glenn Miller ou Tommy Dorsey. Ce fut sa dernière entreprise.

Chers cousins et amis,

Avez-vous pensé à envoyer votre cotisation ?

Les montants sont inchangés :

Membres de plein droit : 20€

Membres associés : 10€

Merci d'avance



.....
Votre avis nous intéresse

Nom..... Prénom.....

Souhaite que l'Assemblée Générale se tienne

En Alsace

En Chartreuse

Autre

Sans opinion

Bulletin à renvoyer à Claude Ortlieb 26, rue du Languedoc 67100 Strasbourg